

force au ministère, ne ferait qu'isoler ceux qui accepteraient, de leurs concitoyens; que cette mesure serait en pure perte pour le gouvernement, en même temps qu'elle serait très dommageable politiquement parlant à ceux qui s'y prêteraient. Je vous assure que c'est là l'opinion de tous ceux à qui j'en ai parlé; et cela étant, ou bien vous ne trouverez personne disposé à se prêter à l'arrangement que vous avez en vue (celui de remplacer les deux membres qui se seraient retirés) ou bien si vous trouviez quelqu'un qui le fît, celui là ne vous serait d'aucun avantage.

Telles sont les informations que j'ai pu recueillir; je les crois conformes aux idées de la grande majorité de ceux qui se mêlent d'affaires dans cette partie de la Province. Le réalisation de cet objet n'est pas sans difficulté, mais elle est possible, et si c'est le seul moyen que l'on ait de rétablir la paix, la tranquillité et la satisfaction dans le pays, il faudrait l'obtenir à tout prix. Je m'estimerai bien heureux, si je puis contribuer à amener ce résultat, et à cette fin comme pour toute autre qui tendrait au bien être du pays, vous pouvez disposer de moi à volonté.

Espérant que vous voudrez bien excuser le peu d'ordre qui règne dans cette lettre écrite à la hâte au milieu de nombreuses occupations, j'ai l'honneur de me sousscrire avec la plus haute considération et la plus parfaite estime,

Cher monsieur,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

ED. CARON.

---

*L'honorable W. Draper à l'honorable E. Caron.*

Montréal, 16 octobre 1845.

Mon cher Monsieur,

Vous n'avez peut-être pas remarqué par les journaux que j'ai été un peu plus d'un mois absent, en circuit, d'où je n'ai été de retour qu'hier, et vous voudrez bien, j'en suis sûr, me pardonner de ne pas faire plus dans ce moment que d'accuser la réception